

Liberté Égalité Fraternité

### LISTE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE ET MISE À JOUR JUIN 2024 DE LA LISTE



#### ORDRE DU JOUR

- Introduction
- 2. Rappel méthodologique et procédure d'évaluation par les prescripteurs (Pr. P.Albaladejo)
- 3. Présentation de la liste des médicaments essentiels (M.Creton)
- 4. Prochaines étapes de la liste de médicaments essentiels (Pr.S.Honoré/M.Creton)
- 5. Temps d'échange (Tous les participants)
- 6. Mutualisation avec les mesures Européennes (C.Guilhaume)
- Conclusion



### 1.Introduction

Emmanuelle Cohn – DGS Sous-directrice PP



#### **CONTEXTE**

Mise en place d'une liste nationale de médicaments essentiels permettant de prioriser la surveillance du marché et les travaux de sécurisation d'approvisionnement

- Première liste publiée en Juin 2023 : 446 molécules avec la participation de 7 sociétés savantes
- Suite des travaux débutée fin 2023 avec acteurs supplémentaires



# 2. Rappel méthodologique et procédure d'évaluation par les prescripteurs

Pr. P.Albaladejo – SFAR



#### PARTIES PRENANTES AU DEVELOPPEMENT DE LA **NOUVELLE LISTE**

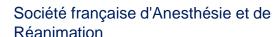
#### PHASE 1

Société Française de Cardiologie



Société Française de Neurologie





Société Française d'Endocrinologie



Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française









#### Sociétés savantes

#### PHASE 2

Société Française de Rhumatologie



Société Nationale Française de Gastro-Entérologie



Société de Pneumologie de Langue Française





Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible



Société Française d'Ophtalmologie





# PARTIES PRENANTES AU DEVELOPPEMENT DE LA NOUVELLE LISTE

Société Française de Pharmacie Clinique



Académies de médecine et de pharmacie



DES SPÉCIALITÉS MÉDICALES



Autres participants

Conseils Nationaux Professionnels





**OMéDITs** 

#### Associations de patients :

France Assos Santé (FAS)



ELLye (Ensemble Leucémie Lymphomes Espoir)





# RAPPEL DE LA METHODE D'EVALUATION PAR LES PRESCRIPTEURS

 Cotation par les prescripteurs, via les 13 sociétés savantes participantes, des molécules à partir d'une liste exhaustive de DCI (ATC 5) selon la méthode Delphi avec le barème suivant :

		Gravité de rupture médicamenteuse			
		Faible	Limitée	Importante	Vitale
Fréquence Utilisation		1	2	3	4
Très fréquent	4	4	8	12	16
Fréquent	3	3	6	9	12
Occasionnel	2	2	4	6	8
Rare	1	1	2	3	4

• Le score de criticité thérapeutique est évalué par les prescripteurs grâce au calcul suivant :

Fréquence d'utilisation x Gravité de la rupture d'approvisionnement du médicament



## RAPPEL DE LA METHODE D'EVALUATION PAR LES PRESCRIPTEURS

- L'OMéDIT PACA-Corse trie les molécules cotées par les prescripteurs des sociétés savantes pour ne conserver que les molécules dont la criticité est importante (> 12) ou la gravité de rupture vitale (= 4)
   = 607 DCI transmises à la DGS
- Puis, , soumission de cette liste aux CNP, associations de patients, OMéDIT, INCa et SFLS pour proposer des molécules potentiellement manquantes selon ces acteurs
  - = 204 DCI transmises à la DGS
- Au total 811 DCI proposées par les acteurs à la DGS



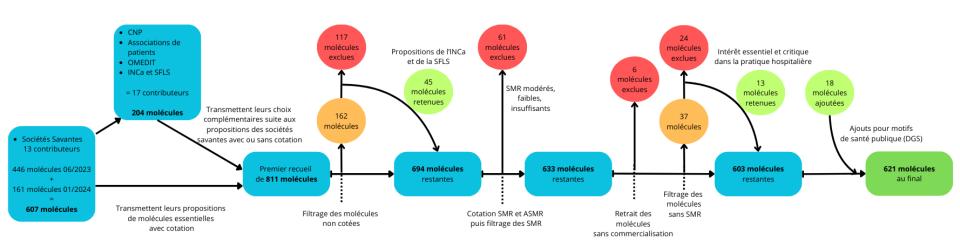
# 3. Présentation de la liste des médicaments essentiels

Martin Créton – DGS-PP2



#### LISTE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS : BILAN

Résumé du processus de sélection des DCI de la liste des médicaments essentiels :





#### LISTE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS : BILAN

Sur 811 DCI proposées par les prescripteurs :

- 117 DCI non retenues car non cotées par les sociétés savantes et CNP
- 61 DCI non retenues car SMR Insuffisant, Faible, Modéré
- 24 DCI non retenues car sans SMR et sans caractère essentiel
- 6 DCI non retenues car plus commercialisées en France
- 14 DCI retenues car sans évaluation de SMR par la HAS mais avec usage hospitalier essentiel
- 43 DCI retenues car proposées par des instances spécialisées (INCa et SFLS)

603 molécules constituent la liste suite aux travaux des prescripteurs et de la DGS

Au total, 621 molécules constituent la liste des médicaments essentiels avec les ajouts liés aux plans de santé publique



# PROPOSITIONS DE FRANCE ASSOS SANTÉ (FAS), ELLYE ET DE LA SFPC/CNP PHARMACIE

Sollicitation afin de recueillir leurs commentaires sur la liste de produits identifiés comme essentiels par les prescripteurs dans leur pratique quotidienne.

85 molécules proposées par les 2 associations patients (FAS et ELLyE) et la SFPC/CNP pharmacie

48 molécules sont déjà dans la liste suite aux propositions des prescripteurs

24 molécules n'ont pas été cotées critiques (criticité >12 et/ou gravité rupture = 4) par les prescripteurs et ne figurent pas dans la liste

13 molécules ne figurent pas dans la liste établie par les prescripteurs dont :

- 5 molécules sont des antidotes
- 2 molécules sont en accès précoce ou compassionnel
- 6 molécules n'ont été proposées par aucune société savante



#### DISTRIBUTION PAR AIRES THERAPEUTIQUES

Aire Thérapeutique	Nombre de DCI	Somme du Nombre de spécialités	
Hématologie	94	703	
Dermatologie	89	657	
Neurologie	83	769	
Psychiatrie	78	1049	
Anesthésie-Réanimation	70	907	
Cardiologie	70	925	
Infectiologie	66	689	
Pneumologie	48	803	
Endocrinologie	46	576	
Rhumatologie	43	532	
Ophtalmologie	39	425	
Hépato-gastro-entérologie	30	253	
Nephrologie	29	296	
Medecine nucléaire	9	26	
Gynecologie	6	38	



# 4. Prochaines étapes de la liste de médicaments essentiels

Pr. Stéphane Honoré – OMéDIT PACA-Corse Martin Créton – DGS-PP2



#### MISE A JOUR PERIODIQUE DE LA LISTE

#### Limiter à certaines formes galéniques ou dosages jugés essentiels

3ème trimestre 2024

#### Actualiser la liste

- Conservation de la méthode initiale
- Mise à jour périodiquement en juin chaque année

Mettre en place une plateforme numérique sécurisée d'échange et de partage (cotation/recotation et observation) - OMéDIT PACA-Corse



# MEDICAMENTS STRATEGIQUES SUR LE PLAN INDUSTRIEL ET SANITAIRE (MSIS)

#### Médicaments à criticité thérapeutique

Sociétés savantes avec appui de la DGS



#### Criticité industrielle (ANSM et DGE)

Nombre de producteurs du médicament / API

Localisation

Fréquence des ruptures de stock

Variabilité de la consommation (produits de crise)

#### MSIS

#### Evaluation selon trois critères :

- Critère 1 : sensibilité globale de la chaîne de valeur aux approvisionnements hors UE
- Critère 2 : dépendance à des producteurs d'API hors UE
- Critère 3 : récurrence des ruptures d'approvisionnement

MSIS = au moins 2 critères sur 3

18



#### RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

- Toutes les actions de régulation de l'ANSM s'appliquent aux MITM définis par la loi en 2016
- Obligations pour les industriels, en particulier :
  - Informer l'ANSM de tout risque ou rupture de stock
  - Mise en place de plans de gestions des pénuries
  - Constitution de stocks minimaux décret stock 2021
- LFSS 2022 : mise en place de préparations hospitalières spéciales en cas de pénurie
- Possibilité pour l'ANSM :
  - Interdire les exportations de médicaments par les grossistes-répartiteurs en situation de ruptures
  - Imposer des mesures de contingentement qualitatif et quantitatif
  - Sanctions financières
- LFSS 2024 : rendre accessible la liste des MITM, POS, possibilité pour l'ANSM de restreindre le circuit de distribution, garantir le maintien sur le marché des médicaments matures, renforcement des mesures d'encadrement de la dispensation (Dispensation à l'Unité, ordonnance conditionnelle)



#### LES MEDICAMENTS ESSENTIELS : POURQUOI FAIRE ?

#### Outils de priorisation des travaux :

- Surveillance renforcée des signaux de tensions et des capacités d'approvisionnements
- Renforcement des mesures de bon usage
- Action de relocalisation conditionnée à une sécurité d'approvisionnement pour les MSIS (accompagnement de projets de relocalisation par le plan France 2030)
- Mise en place d'une production alternative (réseau de production officinal ou par établissements pharmaceutique)
- Recommandations d'alternatives (ANSM/HAS) en accord avec les sociétés savantes



## 5. Temps d'échange

Ensemble des participants



#### TEMPS D'ECHANGE POUR L'AVENIR

Eléments pour discussion lors du temps d'échange :

- Les difficultés lors des phases 1 et 2 (timing, méthodes, communication)
- Les modalités de communication, de centralisation et diffusion des données
- Quelles données ? Liste finale DGS, listes par société savante / spécialité médicales
- Quelle structure pour la base de données (DCI/ATC5, voies d'administration, dosages....)
- Les contributeurs (cotation/réévaluation, observations)
- La périodicité (continue, période ciblée ? )
- Autre?

S

## 6. Mutualisation avec les mesures Européennes

Chantal Guilhaume – DGS - Cheffe du Bureau PP2



## UNE LISTE EUROPEENNE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS «UNION LIST OF CRITICAL MEDICINAL PRODUCTS»

#### Evaluation de la criticité médicale des produits par chacun des Etats membres

- Sélection des médicaments critiques sur deux critères proches de ceux utilisés par les sociétés savantes françaises : la sévérité de l'indication thérapeutique du médicament et la disponibilité d'alternatives. Chaque critère est évalué sur une échelle de trois niveaux de risque (faible, moyen, élevé).
- Contribution de la France basée sur la liste française

		Criterion 1 (Therapeutic indication/ importance)			
		High risk	Medium risk	Low risk	
Criterion 2 (Availability of alternatives	High risk	Critical medicine	Critical medicine	Medicinal products at risk	
	Medium risk	Critical medicine	Medicinal products at risk	Other medicines	
	Low risk	Medicinal products at risk	Other medicines	Other medicines	

#### Constitution de la liste EU

- Seuil appliqué pour une éligibilité EU
  - Au moins 2/3 des états membres ont classé le médicament comme critique
  - ET une forme pharmaceutique critique dans 10 états membres



## UNE LISTE EUROPEENNE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS «UNION LIST OF CRITICAL MEDICINAL PRODUCTS»

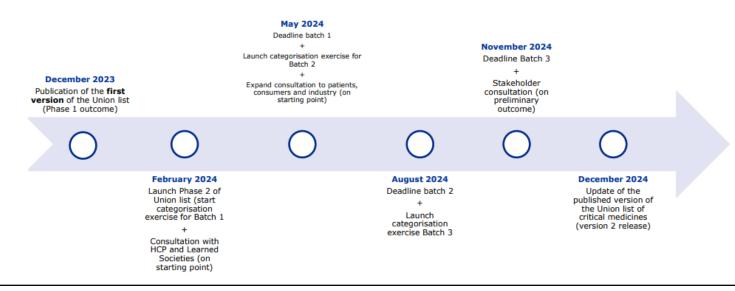
Une première version de liste Européenne publiée le 12 décembre 2023

- 600 substances actives ont été examinées pour élaborer cette liste en repartant de molécules contenues dans les listes nationales de six états membres
- Plus de 200 médicaments considérés comme essentiels pour les systèmes de santé européens sur lesquelles prioriser les actions



## UNE LISTE EUROPEENNE DES MEDICAMENTS ESSENTIELS «UNION LIST OF CRITICAL MEDICINAL PRODUCTS»

#### Phase 2 rollout - delivery roadmap





### Des mesures EU pour renforcer le plan d'action français

Demain des obligations règlementaires pour les médicaments de la liste EU (révision de la législation pharmaceutique EU)

- Suivi de signaux de tensions d'approvisionnement signalés par l'ensemble des acteurs de la chaine du médicament (plateforme coordonnée de données au niveau EU déjà prévue dans le règlement de 2021 relatif au rôle renforcé de l'agence Européenne du médicament)
- Plan de gestion des pénuries
- Mesures de flexibilité règlementaires: accélération d'autorisation, extension de durée de péremption, simplification de certaines normes pour permettre redistribution entre états membres...

Des recommandations de bon usage renforcée avec communication auprès des professionnels de santé et du public

Une collaboration EU sur les alternatives de production

Définir une méthode pour identifier parmi les médicaments essentiels ceux éligibles à une préparation

Etablissement de monographies EU par DCI

Evaluation de la vulnérabilité industrielle dans le cadre de Critical Medicine Alliance pour

- Renforcer la capacité de production de l'UE.
- Poursuivre une approche de prix cohérente au sein de l'UE
- · Mobiliser une capacité d'achats conjoints de produits critiques



### 7. Conclusion

Emmanuelle Cohn – DGS Sous-directrice PP



Liberté Égalité Fraternité

### MERCI POUR VOTRE ATTENTION